



Annexe au budget prévisionnel

La reprise de l'activité nous permet de voir l'avenir de façon plus ambitieuse. Toutefois, pour monter des projets, il nous faut des équipes bénévoles pour les coordonner, les gérer, le CA étant accaparé par le fonctionnement quotidien et le suivi de projets. Il nous faut également des moyens pour financer ces projets.

L'obtention grâce au travail de Guillaume Faure d'une subvention de 9000 euro par an sur 3 ans avec un projet de formation de bénévoles nous a permis de respirer, et de bénéficier de moyens financiers pour des projets de formation. Toutefois, il nous faut aussi les moyens humains et logistiques adaptés pour les mener à bien.

L'aspect formation des bénévoles présente également une grande importance en raison des besoins exprimés par certaines associations et d'une législation de plus en plus contraignante. Les formations, tant en matière d'escrime ludique que sur d'autres sujets vont reprendre. Un stage escrime ludique qui devait avoir lieu en novembre a été reporté au début 2024. Nous espérons pouvoir faire un second stage cette année.

Nous poursuivons également la formation de bénévoles organisateurs d'évènements.

La FédéGN a également l'intention de relancer certains évènements tels que les GNiales. 2023 a été l'année de la renaissance de l'OP Nathan (évènement caritatif) après deux ans de report suite à la crise sanitaire. Nous envisageons bien entendu une OP Nathan VII pour 2024

Nous aimerions organiser également un Tour de France du monde du GN sur le modèle de celui réalisé par Guillaume Faure il y a 4 ans, mais là encore les moyens financiers et humains manquent. Peut être pourrions nous essayer de faire financer le projet par la communauté.

Des équipes se constituent et il fait partie des missions de la FédéGN de les soutenir dans leur initiative. Nous avons ainsi prévu un budget « évènements » important pour les projets qui nous seraient proposés en cours d'année. Certains aboutiront, d'autre non, mais la non-réalisation d'un projet ne peut pas mettre en péril les finances de la FédéGN.

Par ailleurs, nous avons tentés l'expérience d'héberger des organisations de jeux n'ayant pas de structures administratives pour le faire. Cela permet de mettre à disposition d'organisateur de la qualité de personne morale de la FédéGN, de son assurance, de l'expérience de ses membres et de ses nombreux contacts, de ses outils. Il va de soit que ces évènements ne doivent pas être déficitaires et que l'équipe de la trésorerie suit ces projets de près. Nous nous tiendrons à disposition pour d'éventuelles nouvelles demandes en 2024.

Nous avons calqué les recettes courantes de la FédéGN (adhésions, Cartes GN, assurance) sur celles de l'année 2023 tout en tenant compte de l'augmentation de tarif proposée lors de cette assemblée générale.

En effet, nous subissons une forte augmentation de notre prime d'assurance, qui, même si elle est jugulée par la baisse de notre sinistralité nous oblige à revoir nos tarifs. Ayant récemment augmenté les tarifs d'adhésion membre conventionnés (en 2019) nous allons cette année proposer une augmentation des tarifs suivants.

A noter que l'augmentation de la Carte GN + est également due à l'intégration, suite à des demandes récurrentes une assurance du matériel détenu par le joueur bénéficiaire jusqu'à un montant de 600 euro (moyennant une franchise de 150 euro)

En termes de volume, nous avons tenu compte de la baisse de souscription des cartes GN et du transfert vers les cartes GN+. Mais a part cela, nous sommes restés sur des volumes équivalents à ceux de 2023. A noter que 102 cartes GN et cartes GN + ont été souscrites au titre de l'année 2024 à ce jour.

Nous devons lancer une communication importante au sujet de la carte GN dont certains aspects restent méconnus (partenaires, protection juridique...). Il apparait en effet que, lors des souscriptions de passes 1 GN par les associations, moins de 10% des joueurs concernés ont une carte GN ou carte GN + alors que bon nombre d'entre eux participent à plusieurs jeux dans l'année.

Concernant les associations, nous nous basons sur l'adhésion, toute formules confondues de 201 associations, contre 175 en 2022 et 200 en 2023. A noter que quatorze associations ont déjà fait le nécessaire à la rédaction de ce document.

Les tarifs fédéraux proposés seront donc pour cette année un mix de ceux votés à l'AG de janvier 2020 et ceux proposés à cette assemblée générale s'ils sont votés

Statut	Tarif 2020	Tarifs 2024
Membre adhérent conventionné	90€	90 €
Membre adhérent non conventionné	50€	50 €
Membre adhérent jeune association	50€	50 €
Membre associé conventionné	90€	90 €
Membre associé non conventionné	50€	50 €
Membre associé Jeune association	50€	50 €
Membre associé Jeu de rôle	20€	25 €
Membre associé convention FFJDR	10€	15 €
Membre associé professionnel	80 €	80 €
Membre associé sans activité joueurs	4€	6 €
Carte GN +	8€	10 €
Carte GN	5€	6 €
Passe 1 GN	2€	2,50€
Passe caritatif	Gratuit	Gratuit
Passe initiation	Gratuit	Gratuit
Passe PNJ	Gratuit	Gratuit

Un budget a également été prévu pour les salons (au sens large) afin de pouvoir renouveler certains éléments de stand vieillissant et nous déplacer sur les événements sur lesquels nous sommes invités. Ainsi nous avons d'ores et déjà reçu une invitation pour un événement sur Senlis par l'association Conservation, Etude et Valorisation du Patrimoine Ludique.